

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

L'ESSENTIEL DU BUDGET HORS-SÉRIE JUIN 2025



Mairie de Vendeville
79 Rue de Seclin - 59175 Vendeville
Tél. 03 20 16 84 84
communication@mairiedevendeville.fr

SOMMAIRE

1. ÉDITO

2. QU'EST-CE QU'UN BUDGET ?

3. COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

4. BILAN BUDGET 2024

5. BUDGET 2025 EN DÉTAIL

6. RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

7. TAUX DES TAXES COMMUNALES

8. PROJETS 2025

9. ASSOCIATIONS & SUBVENTIONS



CHÈRES VENDEVILLOISES, CHERS VENDEVILLOIS,

Comme chaque année depuis le début de mon mandat, j'ai à cœur de vous présenter le budget de notre commune. Non pas comme un simple document comptable, mais comme le reflet fidèle de notre engagement collectif pour Vendeville.

Ce budget est le fruit d'un travail rigoureux mené avec les élus du Conseil municipal. Il s'appuie sur une vision claire de ce que nous voulons pour notre village : un cadre de vie préservé, une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

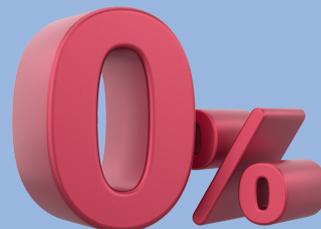
Dans un contexte national instable, il nous appartient d'être encore plus vigilants dans la gestion des finances communales. Mais je veux vous dire ma confiance : oui, nous pouvons poursuivre nos projets sans compromettre l'équilibre budgétaire.

Voici les principales orientations retenues pour 2025 :

- Renforcement des effectifs dans notre service technique et les espaces verts, avec l'acquisition d'un véhicule électrique et de nouveaux matériels, pour des interventions plus efficaces au quotidien.
- Retour tant attendu de la cloche de Sainte Rita, déposée en 1922. Une étape importante pour notre patrimoine, rendue possible grâce au soutien financier de la MEL (50 %) – une sécurisation préalable du clocher est nécessaire.
- Achat de mobilier pour la garderie maternelle, soutenu à hauteur de 30 % par une aide de la CAF, afin d'améliorer le confort des enfants accueillis.
- Modernisation du mobilier de la mairie, pour un accueil encore plus fonctionnel et adapté aux besoins du public.
- Poursuite du plan de transition écologique avec le passage à l'éclairage LED sur l'ensemble du territoire communal – la MEL accompagne ce chantier à hauteur de 30 %.
- Soutien renforcé à nos associations, gardiennes du lien social et de l'animation locale.
- Installation d'une nouvelle caméra à 3 directions sur le parvis de la mairie pour garantir la tranquillité publique – priorité absolue – avec un cofinancement de 30 % par la MEL.

Je tiens à souligner que ce budget a été élaboré dans un esprit de transparence et de dialogue, avec la volonté de le rendre compréhensible et accessible à chacune et chacun d'entre vous.

Merci pour votre confiance renouvelée.



D'AUGMENTATION DE LA TAXE COMMUNALE

Ludovic PROISY,
Maire de Vendeville

CHÈRES VENDEVILLOISES, CHERS VENDEVILLOIS,

La présentation du budget communal est un moment important de la vie municipale. Il reflète les priorités que nous nous sommes fixées collectivement et traduit, en chiffres, notre volonté de poursuivre le développement harmonieux de notre commune.

Depuis 2020, la commune a engagé de nombreux projets pour améliorer le cadre de vie des Vendevillois. Pas de grands effets d'annonce, pas de nouveauté tapageuse, mais la volonté claire de **finaliser les projets du mandat en cours**. Nous poursuivrons nos investissements dans les infrastructures scolaires, la transition écologique et la sécurité, tout en veillant à préserver notre cadre de vie et à soutenir les associations locales, véritables piliers de la vie sociale et culturelle de Vendeville.

Tout cela, **sans augmenter les impôts**. Promesse tenue depuis le début du mandat, et renouvelée cette année encore. Dans un contexte où le coût de la vie augmente, je crois que c'est important de le mentionner.

Nous avons à cœur de faire bien, de faire utile, et de faire juste. Chaque euro est engagé avec soin, pour que les services du quotidien, les équipements, et les projets menés soient à la hauteur de vos attentes.

Ce budget incarne notre engagement pour une commune dynamique et solidaire qui vous ressemble.

Merci de votre confiance.



Judith TERNIER,
Adjointe aux finances

MAIRIE DE VENDEVILLE

Directeur de publication : Ludovic PROISY

Conception et mise en page : Service comptabilité et communication

Photos : Équipe municipale et Unsplash

Impression & distribution : Imprimerie Briqueteur à Haubourdin et Mairie de Vendeville

Diffusion : gratuite - bulletin tiré à 750 exemplaires

Date de parution : Juin 2025

QU'EST-CE QU'UN BUDGET ?

Le budget est un acte prévisionnel qui autorise les recettes et les dépenses pour une année civile.

Il reflète les actions et projets décidés par le conseil municipal.

- En fonction des priorités municipales des élus, les services de la ville élaborent un budget. Celui-ci doit être équilibré.
- Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le vote de décisions modificatives ou d'un budget supplémentaire.
- Il doit impérativement être voté **avant le 15 avril de l'année en cours.**

LE BUDGET COMMUNAL EST DIVISÉ EN 2 PARTIES :

• LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Fonctionnement des dépenses

Elle est constituée des **dépenses courantes et récurrentes** nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux (eau, gaz, électricité, entretien des bâtiments, subventions aux associations...) et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus.

b) Fonctionnement des recettes

La section de fonctionnement des recettes enregistre quant à elle les **recettes fiscales, les dotations et participations de l'État** ainsi que les **recettes d'exploitation des services** (facturation périscolaire, location de salles, concessions funéraires...)

• LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Fonctionnement des dépenses

Elle concerne essentiellement les **opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la Commune** et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également dans la section d'investissement.

b) Fonctionnement des recettes

Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, des subventions d'équipement et de l'autofinancement (épargne).

COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

RECETTES



Recette d'exploitation des services

- Locations des salles municipales
- Facturation périscolaire

+



Emprunts

- Capital et intérêts du remboursement de l'emprunt relais

+



Impôts locaux

- Taxes foncières

+



Dotations de l'État

- Versements par la Préfecture, la MEL...



DÉPENSES



FONCTIONNEMENT

- Salaire du personnel communal & indemnités des élus
- Subventions aux associations
- Fluides (eau, gaz, électricité...)

+



Remboursement des emprunts

+



INVESTISSEMENT

- Construction d'équipements
- Rénovation des écoles et autres bâtiments communaux
- Achats de matériels (meublier, informatique...)

BILAN BUDGET 2024

NOUS AVIONS PRÉVU EN 2024

SUBVENTION : Maintien des subventions aux associations au même niveau que 2023	✓
PARTICIPATION : Maintien de l'opération sport et de l'opération culture (cartes cadeaux de 20€)	✓
VOIRIES ET AMÉNAGEMENT : Sécurisation des passages piétons de la rue de Seclin	✓
ÉCOLE : Participation aux voyages scolaires des primaires et maternelles pour la classe de neige	✓



CRÉDITS EN COURS

CRÉDITS TERMINÉS EN 2025

En 2000 :

École primaire : Prêt contracté de **722 087 €**

reste dû : 53 160,44 € en 2025

Dernière échéance

En 2005 :

Salle La Chiconnière : prêt contracté de **600 000 €**

reste dû : 41 519,53 € en 2025

Dernière échéance

En 2021 :

Prêt relais de **418 700 €**

reste dû : 0,00 € en 2025

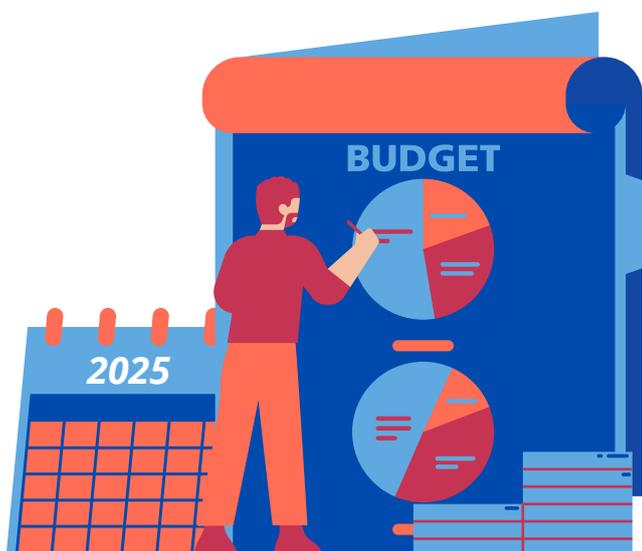
CRÉDIT EN COURS JUSQU'EN 2032

En 2022 :

Travaux de finalisation de l'extension Mairie de **302 945 €**

reste dû : 232 083,17 € en 2025

Soit environ 33 000 € par an



BUDGET 2025 EN DÉTAIL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2 635 020,37 €

qui s'équilibre avec les dépenses

RECETTES D'INVESTISSEMENT

985 662,00 €

qui cumule l'épargne des exercices précédents, les emprunts, les subventions

DÉTAIL DES RECETTES

Recettes fiscales à hauteur de :

1 600 134 €

Recettes des dotations et des participations d'un montant de :

178 421 €

Recettes diverses :

856 465, 37 €

DÉTAIL DES RECETTES

Solde cumulé de **438 573,48 €**

26 297,48 € de virement depuis la section de fonctionnement

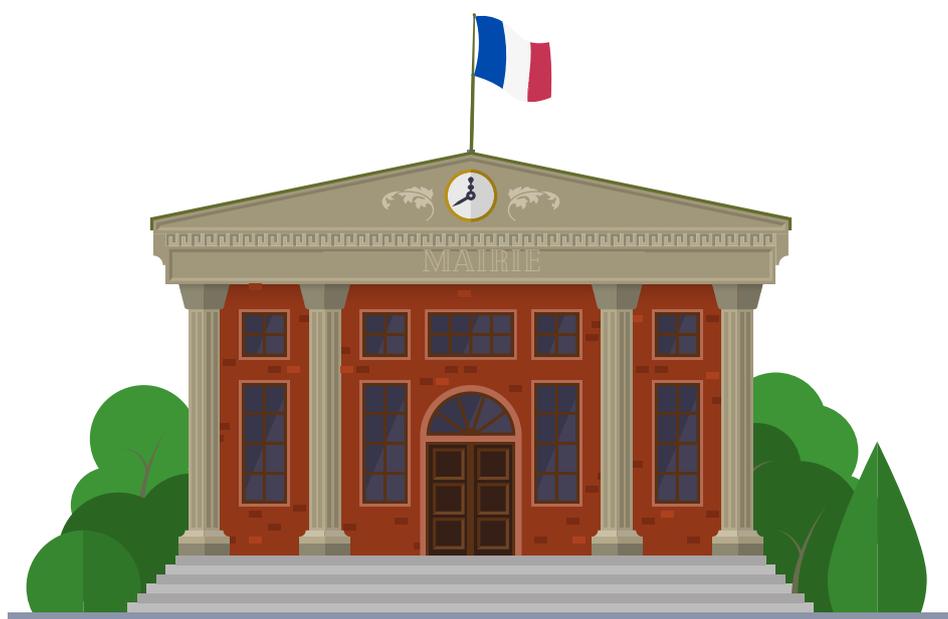
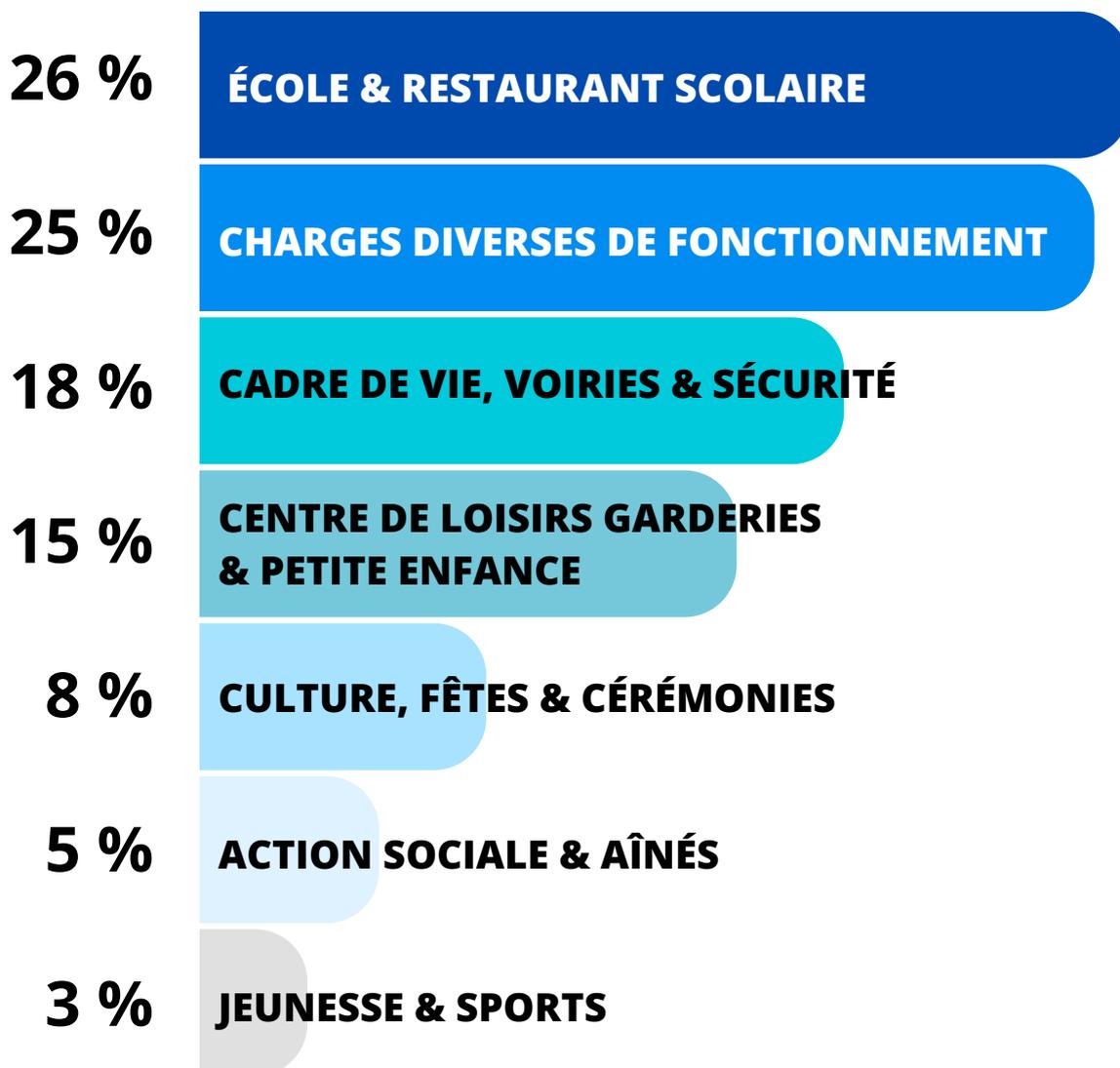
80 791,04 € de dotations dont **60 000 €** d'excédent de fonctionnement capitalisé

440 000 € de recettes d'équipements

- **65 000 €** de subventions et **675 000 €** d'emprunt.



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



TAUX DES TAXES COMMUNALES

TFB Taxe sur le Foncier Bâti	TFNB Taxe sur le Foncier Non Bâti	THRS Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires
CONCERNE : Les propriétaires d'un bien immobilier et les usufruitiers.	CONCERNE : Les propriétaires de terrains constructibles mais pas à usage d'habitation.	CONCERNE : Les propriétaires ou usufruitiers d'une résidence secondaire, c'est-à-dire d'un logement meublé qui n'est pas votre résidence principale.
Taux 2024 : 36,54% Taux 2025 : 36,54%	Taux 2024 : 67,18% Taux 2025 : 67,18%	Taux 2024 : 28,28% Taux 2025 : 28,28%
Produit attendu 772 090,20 €	Produit attendu 15 451,40 €	Produit attendu 7579,04 €



PROJETS 2025



COMMISSION DES AÎNÉS :

Maintien du budget accordé à la commission des aînés pour un montant de **24 000 €**.



SÉCURITÉ :

Investissement d'une caméra à 3 direction rue de Seclin au niveau de la mairie pour un montant de **15 000 €**.



SPORT ET CULTURE :

- Maintien des subventions aux associations pour un montant de **35 820 €**
- Renouvellement de la participation de l'aide financière de **120 €** pour les inscriptions à l'école de musique
- Reconstitution de l'opération SPORT & CULTURE (cartes cadeaux de **20€**)
- Investissement d'environ **7 000 €** pour les activités culturelles.

PROJETS 2025



VOIRIES ET AMÉNAGEMENTS :

- Plan de changement des éclairages publics pour une solution moins énergivore. Coût des travaux : **144 000€** TTC, une subvention a été accordée par la MEL à hauteur de 40% sur le coût du matériel, ce qui représente 32 000€.



ÉCOLE :

- Ameublement de la garderie maternelle pour un coût de **9 958,16 €** TTC; une aide de la CAF de **2 917 €** a été accordée.
- Remplacement des éclairages du groupe scolaire Alain Decaux par une solution LED. Projet commencé en 2023. Coût estimé à **4 100 €** TTC



ÉGLISE ST EUBERT - PÈLERINAGE SAINTE RITA :

Des travaux pour le nettoyage et la mise en sécurité du beffroi sont prévus pour cette année 2025. Le coût de ces opérations est estimé à **77 000 €** avec une participation de la MEL à hauteur de 50%.

Un travail avec les différents services d'état est en cours pour alléger la facture finale.

CHÈRES VENDEVILLOISES, CHERS VENDEVILLOIS,



Soutenir nos associations, c'est faire vivre notre village.

Dans la vie d'un village, les associations jouent un rôle essentiel.

Elles animent nos rues, rassemblent les générations, transmettent des savoirs, et créent du lien social.

Qu'il s'agisse des clubs de sports, des associations culturelles, ou du comité des fêtes, toutes participent activement à la vitalité et à l'attractivité de notre commune.

Mais derrière chaque événement réussi, chaque activité hebdomadaire, chaque sortie ou animation culturelle, il y a des bénévoles... et des besoins financiers. Matériel, locaux, déplacements, encadrement : tout cela a un coût.

Et sans soutien, les projets s'essoufflent, les envies s'éteignent, et la vie associative perd de sa force.

C'est pourquoi il est fondamental, aujourd'hui plus que jamais, d'accompagner financièrement nos associations à travers les subventions municipales.

Aider une association, c'est investir dans le vivre-ensemble, dans la jeunesse, dans la culture, dans le sport, dans la solidarité.

En soutenant nos associations, nous faisons plus que donner des moyens : nous affirmons notre attachement à des valeurs communes et notre volonté de construire, ensemble, un village vivant, solidaire et dynamique.

Fabrice VAN BELLE
Adjoint aux sports

PLUS DE 35 000 € DE SUBVENTIONS ONT ÉTÉ VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

En 2025, Vendeville confirme son soutien aux associations en leur allouant la somme de 35 820 €. Outre cette subvention annuelle, la municipalité leur accorde la possibilité d'utiliser gratuitement la Chiconnière pour leurs manifestations annuelles ainsi que les salles de réunions pour leurs assemblées générales.

SUBVENTIONS 2025	
Vendefêtes	23 000 €
Centre communal d'action sociale	3 500 €
FCTV - Football Club Templemars-Vendeville	2 500 €
JCTV - Judo Club Templemars-Vendeville	1 000 €
EPTV - Entente Pongiste Templemars-Vendeville	980 €
Justeaucorps	800 €
TCT - Tennis Club de Templemars	760 €
TKC - Templemars Karaté Club	600 €
ECFTR - Entente Cycliste Faches-Thumesnil-Ronchin	570 €
Foulées des Périseaux	400 €
Club de Loisirs de Vendeville	400 €
VRP - Vendeville Randonnée Pédestre	450 €
ASWT - Basket Club Wattignies - Faches-Thumesnil	360 €
AOC - Association Œnologie et Culture	250 €
UNC - Union Nationale des Combattants Templemars-Vendeville	250 €



**D'AUGMENTATION
DE LA TAXE
COMMUNALE**